

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT – ECONOMIE - GESTION					M1
Mention :	Gestion des Ressources Humaines					
Parcours :	Gestion des ressources humaines et responsabilité sociale de l'entreprise					
Volume horaire étudiant :	286 h	67 h	h	h	h	353 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Samuel Mercier Professeur en Sciences de gestion ☎ 03.80.39.54.20 samuel.mercier@u-bourgogne.fr Directeur des études : Jérémy VIGNAL MCF en Sciences de gestion ☎ 03.80.39.35.02 jeremy.vignal@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique IAE Dijon – Bureau 128 PEG ☎ 03.80.39.54.20 grh-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE (Institution d'Administration des Entreprises)

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Ce Master 1 prépare à la 2^{ème} année de Master en GRH (qui fonctionne en alternance) et donc à l'exercice de fonctions de responsabilité et de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH).

Il peut préparer également au M2 Recherche en Sciences de Gestion. Le premier semestre comprend un certain nombre d'enseignements généraux en Management (parfois mutualisés avec d'autres M1 des disciplines de gestion), le deuxième semestre permet une première spécialisation en GRH avant un approfondissement en M2.

- Effectif attendu : 15 personnes.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les titulaires de la spécialité sont appelés à occuper des fonctions dans tous les domaines des ressources humaines. Parmi les fonctions exercées par les anciens étudiants, on trouve :

- Directeur des ressources humaines
- Responsable ou adjoint au responsable d'un service de gestion des ressources humaines
- Responsable de l'emploi, de la formation, du recrutement, de la communication, des rémunérations, etc.
- Consultant en gestion des ressources humaines, en stratégie sociale, en recrutement, en reclassement, en systèmes d'informations RH, en management, etc.
- Avocat, juriste en droit social
- Responsable d'organisation professionnelle ou d'entreprise de travail temporaire

Poursuite d'études à l'issue du M1 : M2 GRH et possible poursuite en M2 Recherche en Sciences de Gestion

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Formation approfondie en gestion des ressources humaines : acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers de la gestion des ressources humaines (niveau encadrement).

L'enquête d'insertion menée en juin 2019 par Samuel Mercier portant sur les promotions 2009 à 2018 (227 diplômés) fait apparaître un excellent taux d'insertion (96%).

Les métiers exercés se répartissent de la manière suivante : DRH ou RRH (37%), adjoint-chargé RH ou responsables fonctionnels (46%), conseil (7 %), autres métiers connexes (1 %), Management (6%).

Les principaux secteurs d'activité des diplômés sont les suivants : industrie (36%), service et activités financières (33%), commerce (10%), transport et construction (9%), administration et enseignement (10%).

La période moyenne de recherche d'emploi entre la sortie du diplôme et le premier emploi est de 2,5 mois (87% des diplômés ont occupé leur premier emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois après l'obtention du Master).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Formation en gestion des ressources humaines et plus globalement en Management.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **sur sélection :**

Les mentions de licence généraliste en sciences de gestion seront privilégiées, et dans une moindre mesure, les mentions en Droit, Economie, Administration Economique et Sociale et Psychologie.

Sélection sur dossier et entretien. Le candidat doit postuler via e-candidat

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80) : SEFCA

■ droits d'inscription

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80) : SEFCA

Organisation et descriptif des études :

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1 * mutualisation avec M1CG ** mutualisation avec M1 Marketing

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Politique générale	Management stratégique*	20			20	4	CC (dossier)		4	4
	Théorie des organisations*	20			20	4	CT	4		4
TOTAL UE 1		40			40	8	CT+CC	4	4	8

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Contrôle de gestion et SI	Contrôle de gestion**	18			18	3	CT	3		3
	Management des systèmes d'informations	12	8		20	3	CT	3		3
TOTAL UE 2		30	8		38	6	CT	6		6

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
GRH 1: Fondements	Politique RH	20			20	4	CT	4		4
	Gestion des rémunérations et TBS*	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 3		32			32	6	CT	6		6

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
------	------------	----	----	----	-------	------	---------------	----------	----------	------------

English 1	Business English (TOEIC) I	12	12		24	3	CC		3	3
	Management accounting cases studies*	12			12	2	CT	2		2
TOTAL UE 4		24	12		36	5		2	3	5

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation 1	Les métiers de la GRH :	10			10	0	-			
	Méthodologie projet et recherche en GRH	10	5		15	4	CC		4	4
	Insertion professionnelle	10			10	1	CC		1	1
TOTAL UE 5		30	5		35	5	CC		5	5
TOTAL S1		156	25		181	30		18	12	30

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
GRH 2: Approfondissements	Pratiques RH	20			20	4	CC+CT	2	2	4
	Droit social	20			20	4	CT	4		4
TOTAL UE 1		40			40	8		6	2	8

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Management et outils de gestion	Management et communication	18			18	2	CC		2	2
	Outils et SIRH	10			10	2	CC		2	2
TOTAL UE 2		28			28	4			4	4

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
English 2	Business English 2	12	12		24	3	CC		3	3
	International HRM, cases studies	10			10	2	CC		2	2
TOTAL UE 3		22	12		34	5	CT + CC		5	5

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
------	------------	----	----	----	-------	------	--------------------------	----------	----------	------------

Thèmes d'actualité et recherche en GRH	Veille et culture économique et sociale	20			20	2	CC		2	2
	Thèmes de recherche et conférences	10	5		15	2	CC		2	2
TOTAL UE 4		30	5		35	4			4	4

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation 2	Stage 4 mois minimum		20		20	6	CC		6	6
	Projet RH	10	5		15	3	CC		3	3
TOTAL UE 5		10	25		35	9			9	9

TOTAL S2	130	42			172	30		6	24	30
-----------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--	----------	-----------	-----------

TOTAL ANNUEL	286	67			353	60		24	36	60
---------------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--	-----------	-----------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

http://www.u-bourgogne.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Master 1 : Deux sessions d'examens sont organisées dans l'année. La deuxième session est organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

A l'issue de la première année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 valide son année.